

Différences entre une partie variable et une prime

Par **xavier**, le **20/10/2021** à **16:38**

Bonjour,

Je suis à la recherche d'une aide en droit social pouvant me dire si la partie variable d'une rémunération est considérée comme une prime?

Si non, quelle serait la différence?

En vous remerciant,

Par **Ablette**, le **20/10/2021** à **17:24**

Bonjour,

Le salaire est le tout.

La partie variable comme son nom l'indique est une partie du tout qui varie (son les critères qu'on lui donne).

Une prime est une chose en plus, donc indépendante du tout.

Par **Lorella**, le **10/02/2022** à **14:01**

Bonjour,

La rémunération peut être composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La partie variable peut être liée à la performance du salarié, de l'équipe, de l'établissement ou du groupe.

Le mode de calcul et la période concernée sont fixés dans le contrat de travail ou un accord d'entreprise.

Une prime peut être un élément variable, mais une prime peut être un complément du salaire de base, non lié à une performance et versée obligatoirement selon le contrat de travail, un accord collectif ou un usage. Exemples : prime de vacances, de 13e mois, d'ancienneté, d

astreinte, de pénibilité, de travaux insalubres...